



**FSU-SNUipp 58**  
Bourse du Travail  
2 Boulevard Pierre de Coubertin  
58000 Nevers  
[snu58@snuipp.fr](mailto:snu58@snuipp.fr) - 03.86.36.94.46

**A Madame la Directrice Académique des  
Services de l'Éducation Nationale de la Nièvre**  
Place Saint-Exupéry  
58000 Nevers

Nevers, le 26 décembre 2025

Objet : dispositif « au cœur de la classe »

Madame La Directrice Académique,

Nous avons été saisi·es par des enseignant·es du département concernant le dispositif « au cœur de la classe ».

Ce dispositif, nouveauté de la rentrée scolaire, nous interroge à plus d'un titre.

Nous ne pouvons que contester cette décision verticale qui s'est imposée à certaines écoles lors de cette rentrée scolaire.

Ce dispositif se met en place dans la précipitation, les équipes se voient perdre le bénéfice de leurs 18 heures de formation continue pour un dispositif dont les finalités paraissent floues, ou contestables. Les délais sont courts et les dates se voient imposées, sans concertation avec les équipes enseignantes.

La mise en œuvre pose également question concernant l'interrogation des pratiques pédagogiques des enseignant·es. A l'instar des « constellations », l'observation entre pairs, imposée par les IEN, peut mettre mal à l'aise nos collègues. Loin de refuser de partager leurs pratiques, c'est l'organisation globale, l'imposition des modalités ainsi que les délais coercitifs qui sont considérés comme peu pertinents. Dans de telles conditions, on ne peut recueillir l'adhésion des professeur·es à ce dispositif.

Nous ne prétendons pas dire ici que l'ensemble des collègues inscrit·es dans ce dispositif le refusent, mais il nous paraît évident que ce type de management ne peut améliorer le ressenti de nos collègues et les rassurer dans leurs pratiques quotidiennes.

Ce dispositif questionne, au-delà de ses finalités, sur l'intérêt même de telles pratiques : des retours qui ont pu nous être faits, les apports pédagogiques et théoriques restent très faibles.

Nous portons une ambition forte pour l'école ; celles et ceux qui la portent, les professeur·es des écoles qui sont au cœur de la classe, doivent pouvoir bénéficier de moyens de formation offerts via la formation continue. Un travail de fond serait plus judicieux, plutôt qu'un saupoudrage dans quelques écoles, notamment en réinvestissant dans les RASED à travers le recrutement et la formation d'enseignant·es spécialisé·es à hauteur des besoins.

Enfin, nous demandons que les professeur·es des écoles ne souhaitant pas participer aux échanges de pratiques tels qu'annoncés, puissent ne pas le faire. Nous accompagnerons tous et toutes agent·es refusant ces temps en classe et en observation.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice Académique, en notre attachement au Service Public d'Education.

Ghislaine BERLANDE, co-secrétaire de la FSU SNUipp 58 pour le bureau

